

Lettre aux agriculteurs

Chers amis qui travaillez notre terre nourricière

Nous avons été au départ surpris de voir retournés les panneaux d'entrée de nos villages; quand nous en avons compris le sens « on marche sur la tête », nous ne pouvons qu'être d'accord.

Vous travaillez la terre tout au long des jours, saisons, années – et souvent générations – avec les jours difficiles, les intempéries..., de toutes sortes. Merci de nous donner la nourriture dont nous avons tous besoin, merci de vos efforts pour chercher toujours la qualité, merci de valoriser notre terre nourricière tout en la respectant.

Mais vous êtes affrontés à toutes sortes de difficultés, de taxes, de contrôles, de règlements – souvent inadaptés. Les panneaux retournés étaient un signal d'alarme : « nous aimons notre métier et, outre la terre parfois rebelle, voici que des administrations de toutes sortes nous empêchent de le faire bien ». Et nous savons que vous êtes tous guettés par le découragement – et parfois le désespoir.

Une paroisse se doit d'être attentive à ce que vit chacun, chaque métier; elle se doit d'accompagner les joies et les peines de tous ceux qui vivent, travaillent – et souvent souffrent – dans nos villages. Elle voudrait vous proposer un signe – qui soit au moins d'amitié et de solidarité pour ceux qui ont du mal à croire au Ciel – et de prière et de bénédiction pour ceux qui croient au Ciel.

Votre tracteur est votre outil de travail; nous vous proposons, à travers la cérémonie de sa bénédiction, de vous assurer de notre prière et de notre amitié pour vous, votre famille et tout votre travail.

Rendez-vous donc, si vous le souhaitez, le dimanche 2 juin à Beire le Châtel. La Messe sera dite à 10h30 en l'église de Beire avec une prière particulière pour tous les agriculteurs et elle sera suivie de la bénédiction de chacun des tracteurs sur la place devant l'église.

Avec l'assurance de ma prière et de mon dévouement.

Votre Curé, le chanoine Vincent RICHARD

Modalités pratiques :

- le stationnement des tracteurs pourra s'effectuer sur le pré de Jean Louis Bornot, entre le 11 et le 13 du Chemin de Letrée à Beire à 300m du lieu de la bénédiction.
- La bénédiction se fera en défilant autour du rond point du Monument aux Morts à 11h45
- un apéritif sera servi à l'issue de la cérémonie conjointement avec l'association Saint Laurent de Beire qui organise ce jour là un repas champêtre devant l'église, auquel vous pouvez vous inscrire (bulletin d'inscription joint)

Pour tout renseignement complémentaire :

Paroisse Saint Julien 03 80 23 21 34

paroisse.stjulien@orange.fr